

Les Trophées 2016 de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Conditions de participation

Pour tout renseignement :

Courriel : epidor@eptb-dordogne.fr

Téléphone : 05 53 29 17 65

Reconnue par l'Unesco en 2012, la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne a pour vocation de favoriser une meilleure prise en considération des relations entre l'Homme et la nature par les acteurs du territoire dans leurs différents domaines d'activité.

Article 1 - Objet

EPIDOR (Etablissement Public Territorial de Bassin), désigné par l'UNESCO structure coordinatrice de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, dont le siège social est place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle, organise **du 20 mai au 20 août 2016** « les Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne » avec l'objectif d'identifier et de valoriser des initiatives de développement durable menées sur le bassin de la Dordogne.

Les projets candidats peuvent être de trois ordres :

- Des projets à venir
- Des projets en cours de réalisation
- Des projets déjà réalisés

Ces projets doivent être des actions innovantes et/ou solidaires menées par une entreprise, une association, une collectivité, un établissement public, une personne physique... en faveur de la **suppression de l'utilisation des pesticides, la mise en œuvre de modes de gestion des espaces verts plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement, l'acceptation de la végétation spontanée en zone urbanisée.**

Article 2 - Conditions de participation

Les trophées sont ouverts à toute personne physique ou morale, mineure ou majeure. La participation aux trophées de personnes mineures se fera sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Le concours est ouvert uniquement aux personnes et organisations actives sur le territoire de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne.

Article 3 – Dépôt des dossiers de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- Le formulaire de candidature rempli (Voir annexe)
- Une présentation détaillée du projet en une page recto-verso maximum :
 - o Le contenu de l'initiative
 - o Le lieu et les personnes impliquées
 - o Les résultats obtenus
 - o Éventuellement des témoignages
- Des photos qui illustrent le projet

Une fois complété, le dossier devra être envoyé sous format électronique, **au plus tard le 20 août 2016 minuit inclus** à l'adresse électronique suivante epidor@eptb-dordogne.fr.

Article 4 : Critères de sélection

Les projets seront examinés dans un délai de 30 jours suivant la clôture des candidatures et 3 projets seront retenus. Les critères de sélection sont les suivants (**en gras** les critères indispensables) :

- **Lien du projet avec le territoire et le thème des Trophées 2016**
- **Exemplarité, capacité à être diffusé et dupliqué**
- **Réalisation technique du projet et pertinence de la réflexion**
- Projet au service ou au bénéfice d'autres personnes que son seul porteur
- Caractère local du porteur de projet
- Originalité et caractère innovant du projet
- Prise en compte des critères paysagers, esthétiques, artistiques
- Valeur éducative auprès du grand public, des élus et des professionnels
- Création de lien social
- Valorisation de savoir-faire spécifiques
- Intérêt pour le territoire
- Projet n'ayant pas pour but principal de promouvoir un produit ou service marchand
- Renforcement des liens Homme - nature

Article 5 : Remise des Trophées et communication

Une remise des Trophées de la Réserve de biosphère se déroulera en septembre ou octobre 2016 lors d'une cérémonie dédiée organisée par le Comité français des réserves de biosphère et l'UNESCO au cours de laquelle les projets sélectionnés seront présentés.

Article 6 : Valorisation des projets sélectionnés

La Réserve de biosphère s'engage à valoriser et médiatiser les trois projets lauréats à travers ses vecteurs de communication propres (site internet, réseaux sociaux, lettre d'information, presse,...).

La participation au concours emporte acceptation de l'utilisation des noms cités et des images pour les besoins de la mise en valeur de la démarche.

**Les Trophées de la Réserve de
biosphère du bassin de la Dordogne
2016**

Dossier de candidature

Identité et coordonnées

Nom ou Raison sociale :.....

Le projet concerne : Personne physique - Etablissement scolaire - Association

- Entreprise - collectivité - Autre (Précisez)

.....)

Secteur(s) et filière(s) d'activité(s) :

.....

Nombre de personnes impliquées dans le projet (adhérents, élèves, etc. - précisez)

.....

Nom et prénom du responsable du projet :.....

Adresse postale :.....

Téléphone :.....

Adresse électronique :..... @

Site internet :.....

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence des Trophées de la Réserve de biosphère ?

A :....., le2016

Signature